
Dossier électronique du patient : la certification a besoin de plus de temps

Le premier dossier électronique du patient (DEP) ne sera ouvert qu'en été, et non pas au printemps comme initialement annoncé. En effet, la certification des communautés de référence, futurs fournisseurs du DEP prend plus de temps que prévu. D'ici au 15 avril 2020, date d'introduction prévue, au moins une des huit communautés devrait avoir clôturé la certification ; elle pourra donc commencer son activité en été. Les autres suivront jusqu'en automne.

Une multitude d'acteurs travaillent actuellement à l'introduction du DEP. Outre les sept communautés de référence décentralisées, il s'agit des développeurs des plateformes techniques, des organes de certification et d'accréditation et des fournisseurs de moyens d'identification électroniques.

La mise en place des communautés et des plateformes a bien fonctionné. Cependant, la certification des communautés et l'accréditation subséquente des organes de certification durent plus longtemps que prévu. Elles permettent de garantir la protection des patients et de s'assurer que les communautés remplissent les exigences élevées de la loi sur le DEP. Par la suite, les hôpitaux de soins aigus, les cliniques de réadaptation et les cliniques psychiatriques stationnaires pourront s'affilier à une communauté de référence.

Le comité de programme prend connaissance du report

Le comité de programme de la Confédération et des cantons concernant le DEP a été informé que ce projet complexe, qui repose sur une structure décentralisée, est repoussé. Il reconnaît que l'ampleur de la procédure de certification ne pouvait pas être évaluée de façon précise lors de l'élaboration de la législation. Toutefois, le comité attend que chaque habitant de Suisse puisse ouvrir un DEP d'ici à l'automne 2020. En outre, il vérifie si les communautés de référence peuvent mettre à profit la période jusqu'à la certification définitive pour procéder à des tests. Le raccordement au DEP sera reporté de quelques semaines ou de quelques mois pour les hôpitaux, mais ce report n'a pas de retombées sur les soins en Suisse.

Informations complémentaires :

- [Informations générales sur le DEP : www.dossierpatient.ch](http://www.dossierpatient.ch)
- [Tableau récapitulatif : Vue d'ensemble : les futures communautés \(de référence\)](#)

Renseignements :

Adrian Schmid, responsable d'eHealth Suisse,
centre de compétences et de coordination de la
Confédération et des cantons. +41 58 462 90 97,
adrian.schmid@e-health-suisse.ch